



## LEGISLATIF ET JURIDIQUE

### la gestion et le suivi des horaires et temps de travail

#### Objectifs

Permettre aux stagiaires de

- s'approprier la réglementation sur l'organisation et la gestion des horaires et temps de travail en entreprise
- valider et développer des dispositifs d'aménagement au regard de la réglementation en vigueur
- Limiter les contentieux liés à la durée du travail.

#### Public concerné

Tout personnel ayant la responsabilité d'organisation des temps de travail du personnel placé sous leur autorité.

#### Pré-requis

Notion sur l'organisation des horaires de travail

**Durée** : 1 jours (2 x 7h : 14h) – Horaires : 08h00 /12h00 – 13h30/16h30

**Rythme** : Continue

**Mode d'organisation pédagogique** : Présentiel inter-structure

**Lieu de formation** : AFC – 79 rue des Navigateurs – 97434 St Gilles les bains

#### Déroulé – Contenu

##### L'évaluation

##### Accueil des stagiaires

quizz sur le rôle du manager + les 8 fonctions clés du manager

##### Apport didactique

##### CONTENU

##### Maîtriser le cadre juridique du temps de travail :

- Notion de temps de travail effectif ;
- Le temps de trajet ;
- Les repos et les pauses ;
- L'astreinte ;
- Mise en situation.

##### La gestion des horaires de travail

- Les repos ;
- Le repos hebdomadaire ;
- Les exceptions ;
- La pause journalière ;
- Le décompte ;
- La semaine civile et calendrier ;

- Le travail de nuit.

### **L'organisation du temps de travail**

- L'horaire collectif de travail ;
- L'aménagement du temps de travail ;
- Le temps de travail des cadres ;
- Le temps partiel et le travail intermittent ;
- Le compte épargne temps.

### **Evaluation**

#### **Contenu**

- Etudes de cas
- Restitutions études de cas et correction
- La mise en application
- Evaluation de la satisfaction

**Méthode pédagogique :** La formation est de type participatif : elle alterne temps théoriques et exercices analytiques - réflexif

#### **Moyens pédagogiques :**

une salle de cours équipée de vidéoprojecteur

textes de loi- exemples - débats

Scénarios de mise en situation/ d'entraînement

Un support est remis aux stagiaires avec l'ensemble des présentations.

#### **Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats**

- **Suivi de l'exécution :** Feuilles d'émargement par demi-journées.
- **Appréciation des résultats :**
  - remplissage des questionnaires pré formation et étude d'un cas concret
  - questionnaire de satisfaction des stagiaires et des formateurs
  - attestation de formation

#### **Références recommandations, bibliographie utilisées**

LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels (loi travail)

Loi Rebsamen du 17 août 2015 (n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi)

Loi n° 2013-504 du 14 juin 2013 (JO du 16 juin) complétée par la loi du 5 mars 2014 et l'ordonnance du 29 janvier 2015

Le Règlement européen (CE) n° 561/ 2006 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2006

L.3121-5 ; L. 3123-14-2 ; L. 3123-14-3 ; L.3131-1 du Code du travail

L'article L3121-39 du Code du travail modifié par la loi n°2008-789 du 20 août 2008 en son article 19

L'article 7 de l'avenant n° 99-01 modifié de la CCN51

L'article 05.07.3.3 de la CCN51

#### **Concepteur du programme**

**Yanice MERLO**

Spécialisé dans le domaine du droit du travail tant au travers de l'application de la législation et de la jurisprudence relative au monde du travail qu'au niveau de l'application du droit du travail pour présider une section du Conseil des prud'hommes depuis 2006.

Certifié « Francis Lefebvre » pour avoir suivi avec succès la formation « maîtrise droit du travail » et au fait des évolutions législatives et juridiques.

<i>Année</i>	<i>Diplômes ou certificats</i>	<i>Structures</i>
2016	Juriste d'entreprise (En cours)	Université de Nantes
2015	Certificat « formateur acteurs PRAP2S »	FOCALYS - INRS
2014	Certificat « Maîtriser le droit du travail »	FRANCIS LEFEBVRE
<b>Moyens d'encadrement</b> : le concepteur est le formateur		
<b>Nombres de personnes par session</b> 8 à 12 personnes maximum		
<b>Prix de vente</b> est de 380 euros par stagiaire <b>ou</b> Forfait de groupe <i>Le repas est organisé par le centre de formation et inclus dans le tarif</i>		